

PROJET DE VIE GENERAL

**LE VAL DES FLEURS
MAISON DE REPOS ET DE SOINS
Avenue de Selliers de Moranville, 124
1082 Berchem-Sainte-Agathe**



Nous nous engageons ensemble dans un climat de travail et de cohabitation convivial, d'être efficace, responsable et attentif aux habitants et au personnel, grâce à notre savoir-être et notre savoir-faire

Table des matières

1. Notre mission	3
2 L'approche Montessori	4
3. L'habitant au cœur de nos préoccupations	5
4. La famille, les proches et amis	5
5. L'ouverture vers l'extérieur	6
6. Notre fonctionnement	7
A. Le cadre de vie et la vie quotidienne	7
B. L'organisation de la journée au Val des Fleurs	8
C. Alimentation	9
7. Un accompagnement adapté aux besoins des bénéficiaires	10
8. Les activités et les animations	11
9. La participation des bénéficiaires	11
10. Un projet de vie spécifique par étage	12
11. L'accompagnement en fin de vie	12
12. L'admission au Val des Fleurs	13
A. Les contacts préalables	13
B. L'admission	14
13. Le projet de vie, un outil de travail	14

1. Notre mission

Le Val des Fleurs, maison de repos et de soins du CPAS de Berchem-Sainte-Agathe, a pour mission d'offrir aux habitants un lieu de vie convivial qui s'inscrit dans une approche globale de la personne âgée. Nous veillons à offrir les services et soins de qualité à chacun et à promouvoir l'autonomie. Nous mettons tout en œuvre pour que l'habitant reste l'acteur principal de sa vie et l'encourageons à participer activement à la vie sociale de la maison. Nous privilégions aussi l'accompagnement et la collaboration avec les proches et familles.

Pour soutenir une continuité dans le parcours de vie des personnes, notre lieu de vie se veut ouvert sur la société en favorisant un équilibre entre la vie intime, relations familiales et activités collectives.

Les axes suivants orientent notre approche et l'accompagnement des habitants, de leurs proches et familles :

« Accompagner quelqu'un c'est ne se placer ni devant, ni derrière, ni à la place.

C'est être à ses côtés »

Joseph Templier

« Aide moi à faire seul »

Maria Montessori

« Aide moi à exprimer ma volonté »

Palliatif Support Team

2 L'approche Montessori

Nous avons choisi depuis 2 ans de nous inspirer de l'approche Montessori pour améliorer la qualité de l'accompagnement et le bien-être de la personne âgée présentant, ou pas, une perte d'autonomie. Cette approche se concentre sur une vision positive et permet de renforcer l'autonomie de la personne et sa participation à la vie sociale.

Notre objectif étant de faire de la méthode Montessori la culture du Val des Fleurs afin que chaque habitant ait toujours le choix et l'aide nécessaire *«pour faire seul»*. Pour parvenir à cet objectif, nous nous sommes inscrits dans un parcours d'accompagnement en partenariat avec Senior Montessori et la fondation Roi Baudoin, dont voici les 3 axes principaux :

- Formations et coaching du personnel
- Information aux habitants et aux proches : présentation et explication de la méthode Montessori
- Formation d'un groupe de réflexion « Montessori team » une équipe pluridisciplinaire du personnel et des habitants. L'objectif de ce groupe sera de porter la culture Montessori et d'être le moteur pour les différents objectifs à atteindre.

Ainsi, nous avons choisi de mettre l'accent sur :

❖ Le lieu de vie

Notre volonté est de proposer aux habitants un lieu de vie digne d'un « chez soi ».

L'implication des habitants dans le quotidien participe à cela. Ainsi, nous proposons différentes activités de la vie quotidienne comme la préparation des

repas, le dressage et débarrassage des tables, la décoration des espaces privés, le rangement et l'aménagement des lieux communs...

❖ La communauté

Nous encourageons et stimulons l'habitant à s'impliquer dans l'organisation de la vie collective au sein de la maison. L'habitant étant chez lui son avis ainsi que ses choix comptent dans la prise des décisions.

3.L'habitant au cœur de nos préoccupations

Nous accueillons chaque habitant avec l'objectif de lui offrir un lieu de vie agréable et convivial ainsi qu'un accompagnement répondant à ses besoins. De ce fait, nous aspirons à mieux connaître nos habitants au travers d'un formulaire *d'histoire de vie*, nous permettant de découvrir certains des éléments marquant de parcours de vie.

Nous nous efforçons à donner une place et un rôle à chaque habitant et à encourager son autonomie dans les actes de la vie quotidienne, en mettant davantage l'accent sur ses possibilités que ses restrictions.

La planification anticipée des soins fait également partie de notre projet de vie. A cette fin, nous utilisons notre déclaration d'intention « soins palliatifs » pour engager une conversation avec l'habitant.

4. La famille, les proches et amis

La famille, les proches et amis jouent un rôle essentiel dans la vie sociale de l'habitant. Nous y accordons beaucoup d'importance et souhaitons contribuer à maintenir ces liens. Nous accueillons avec plaisir leur visite ainsi que leur aide lors des activités, des excursions, des sorties, etc.....

5. L'ouverture vers l'extérieur

L'ouverture vers l'extérieur est un aspect essentiel de notre projet de vie et revêt différentes formes :

❖ Animations et rencontres

- Nous organisons certaines activités avec le centre de soins de jour *le Tournesol* ainsi que le Centre de jour *les Hortensias*.
- Rencontres intergénérationnelles : nous recevons la visite des enfants de différentes écoles et des plaines de jeux de la commune avec lesquels nous partageons des moments récréatifs.
- Médiation animale : en collaboration avec l'ASBL *Carpe Canem* qui organise les activités avec les chiens pour des moments amusants et apaisants.
- Activités musicales et spectacles : nous bénéficions de l'intervention de la COCOF pour participer à un programme de spectacle « guinguettes » avec d'autres maisons de repos et de soins environnantes

❖ Réseaux de santé et convention avec les hôpitaux

- Nous avons établi des conventions de collaboration avec les institutions et hôpitaux dans le cadre de soins et de l'accompagnement de fin de vie.
- Nous travaillons spécifiquement avec l'ASBL Brusano : Service pluraliste et bicommunautaire de coordination et d'appui à la première ligne de soins et plateforme bruxelloise de soins palliatif.
- Nous avons une convention de collaboration avec le centre de jour de notre CPAS les Hortensias dont les bénéficiaires ont la possibilité de prendre le repas au restaurant communautaire le Mimosa du Val des Fleurs.

- ❖ Accueil au Mimosa : Notre restaurant communautaire le « Mimosa » a été créé à l'attention des seniors berchemois âgés de 60 ans et plus. Il est aussi un restaurant pour les familles des habitants qui souhaitent manger en leur compagnie. Le restaurant est un lieu de rencontre convivial qui propose une alimentation équilibrée, saine et durable.

6. Notre fonctionnement

Nous mettons tout en œuvre pour offrir aux habitants, à leurs proches et à notre personnel un lieu de soin et de vie de qualité, un cadre de vie agréable et convivial.

Nous proposons des formations continue à notre personnel et désignons des personnes de référence dans des domaines spécifiques comme :

- Les soins palliatifs
- La démence
- L'hygiène
- La nutrition
- L'incontinence

Nous travaillons d'une manière économique en évitant tout gaspillage dans l'intérêt de l'habitant, de sa famille et de la communauté. Ainsi nous menons une politique financière saine et efficace.

A. Le cadre de vie et la vie quotidienne

Le Val des Fleurs compte 120 chambres individuelles réparties sur 3 étages comprenant chacun 2 unités de vie et qui portent chacun un nom.

Le profil des habitants est aussi spécifique par étage :

- **1^{er} étage Bruxelles** : « Atomium et Manneke Pis » sont les deux unités de vie de l'étage destinées aux habitants ayant des déficits physiques, pathologies locomotrices et neurologiques.

- **2^{ème} étage Europe** : « Paris et Londres » sont les deux unités de vie de l'étage destinées aux habitants valides ayant besoin d'une surveillance ou une assistance partielle dans l'accomplissement des actes de la vie journalière.
- **3^{ème} étage Belgique** : « Mer du Nord et Ardennes » sont les deux unités de l'étage destinées aux habitants atteints des troubles neurocognitifs ou d'une démence. C'est une section fermée.

Chaque unité dispose d'un espace de vie commun avec une TV et une cuisine équipée. Il y a également différents salons de repos dans les couloirs des étages.

Pour faciliter la reconnaissance et l'orientation, chaque étage a sa couleur (aubergine pour le 1^{er} étage, ocre pour le 2^{ème} et vert pour le 3^{ème} étage).

Les chambres : elles ont toute la même dimension, spacieuse et confortable. chaque chambre est individuelle, dispose d'une séparation amovible séparant le côté espace de vie avec TV et lit et le côté salle de bain avec toilette, lavabo et douche.

B. L'organisation de la journée au Val des Fleurs

La vie quotidienne au Val des Fleurs se déroule selon le schéma suivant :

- 7h Début des soins nursing
- 8h Début du service du petit déjeuner.
Prise en charge paramédical en individuel AVJ et soins kinés
- 10h Activités et animations
- 12h Service du diner.
- 14h Activités et animations
- 17h30 Service du souper.

C. Alimentation

Le Val des Fleurs a reçu la reconnaissance du label de qualité « Good Food 2 Fourchettes ». Le label "Good Food" est une initiative de Bruxelles Environnement visant à promouvoir des pratiques alimentaires durables au sein des institutions, entreprises et autres établissements. Il s'inscrit dans une démarche globale de réduction de l'empreinte écologique, d'amélioration de la santé publique et de soutien à l'agriculture locale. Le label est attribué en fonction de plusieurs critères stricts, incluant :

- **L'utilisation de produits locaux et de saison** : en favorisant les circuits courts et les productions de saison, nous soutenons l'économie locale et réduisons l'impact environnemental lié au transport des aliments.
- **La promotion des produits bio** : nous privilégions les aliments issus de l'agriculture biologique, garantissant ainsi des produits sans pesticides et respectueux de l'environnement.
- **La réduction du gaspillage alimentaire** : nous mettons en place des mesures pour minimiser le gaspillage alimentaire, telles que la gestion rigoureuse des stocks et l'optimisation des portions servies.
- **L'équilibre nutritionnel** : notre diététicienne veille à la composition des menus pour offrir une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins spécifiques de nos habitants.

Une attention particulière est accordée aux repas, tant au niveau de la quantité que de la qualité. Nous considérons que l'alimentation va au-delà de ses aspects purement physiologiques. Elle influence également le bien-être psychosocial et la qualité de vie des habitants.

Les repas sont préparés sur place avec soin par une équipe compétente.

Les menus sont élaborés par le *comité menu* composé d'habitants de chaque étage, des cuisinières, de la diététicienne et de la coordinatrice aide-logistique, qui réalisent

également une évaluation régulière du service (qualité et quantité des repas...). Nous proposons également des menus spéciaux en lien avec l'actualité.

Nous avons établi des fiches individuelles reprenant les préférences personnelles et/ou les recommandations diététiques.

Les repas sont servis à table et sous forme de buffet dans les espaces de vie commune à chaque étage. Il y a toujours un accompagnement professionnel par le personnel.

Les repas peuvent aussi être servis en chambre.

Le restaurant « Mimosa » accueille les habitants accompagnés par leurs proches qui viennent partager un repas. La réservation se fait au bureau de la réception de la maison.

7. Un accompagnement adapté aux besoins des bénéficiaires

Du personnel pluridisciplinaire qualifié est présent jour et nuit pour répondre aux besoins des habitants.

Chaque habitant a un dossier de soins informatisé dans lequel toutes les informations sont mentionnées permettant un accompagnement adéquat. L'habitant a également un dossier médical géré par son médecin traitant.

Les soins ainsi que l'accompagnement des habitants sont assurés par une équipe pluridisciplinaire comprenant le personnel nursing, médical (médecin coordinateur et conseiller), paramédical, réactivation, animation, aide-logistique, cuisine, entretien, technique et administratif. Nous pouvons aussi compter sur la présence d'une équipe des bénévoles qui nous soutient dans les activités et rend visite aux habitants. Il s'agit des volontaires de la croix rouge et des particuliers.

Des personnes de référence formées à la responsabilité d'un aspect particulier comme les soins palliatifs, l'accompagnement des habitants avec une démence, l'hygiène, la nutrition, l'incontinence. Ces personnes partagent leurs connaissances et expertises avec les collègues.

Il existe aussi des services optionnels tels que :

- Le coiffeur
- Le pédicure
- Les paramédicaux indépendants (kinés, logopède,) pour les habitants en MRPA

8. Les activités et les animations

L'équipe paramédicale et d'animation propose chaque jour de la semaine deux activités par étage ou communes pour les 3 étages.

Le programme de la semaine est établi avec les habitants et est affiché dans chaque étage. Il est aussi consultable sur nos télé canal info 25.

Nous proposons une large gamme d'activités dans des domaines variés afin de rencontrer au maximum les intérêts de chaque habitant: activités culturelles et créatives, activités sportives, sortie, spectacles, activités ludiques...

Nous sommes ouverts à toutes les propositions et étudions en équipe la faisabilité de chaque demande.

9. La participation des bénéficiaires

Le conseil de participation est l'organe dans lequel les habitants peuvent exprimer leurs souhaits, leurs attentes ou leurs opinions. Il a aussi pour mission la participation à l'élaboration ainsi que l'évaluation de la politique d'accueil des habitants, du projet de vie, du programme des activités et des repas. Le conseil se réunit tous les deux mois. Certains habitants peuvent avoir un siège au conseil de participation. Chaque

année, il y a une assemblée générale au cours de laquelle des nouveaux membres peuvent être admis au conseil et les mandats existants peuvent être prolongés ou non. La liste des représentants se trouve dans chaque étage, ainsi que le PV de la dernière réunion (dans la boîte d'information au niveau de l'espace de vie).

À tout moment, les habitants et leurs familles peuvent faire des suggestions ou exprimer leurs opinions aux responsables des services et à la direction verbalement ou par écrit. Ils ont également la possibilité de le faire via la boîte à suggestions qui se trouve au rez-de-chaussée de la maison. Concernant l'introduction et le traitement des plaintes, la procédure est affichée sur le panneau d'information.

10. Un projet de vie spécifique par étage

Chaque étage a un projet de vie spécifique adapté au profil de ses habitants. Il est expliqué dans une brochure qui résume la philosophie de l'étage. Ils complètent le projet de vie général. Le projet de vie spécifique du 3^{ème} étage est le plus élaboré concernant l'accompagnement des habitants souffrants des troubles cognitifs.

11. L'accompagnement en fin de vie

La planification anticipée des soins et la « culture palliative » sont abordées lors de l'admission parce que nous accordons une attention particulière au soulagement de la douleur, à la dignité ainsi qu'au respect des souhaits de l'habitant.

Notre psychologue est la personne de référence. Nous avons constitué le Palliatif Support Team (PST) : une équipe pluridisciplinaire de première ligne composée de professionnels formés qui évaluent régulièrement la situation de chaque habitant.

L'équipe est responsable de la diffusion de la culture palliative dans la maison, de la sensibilisation et l'accompagnement du personnel chargé des soins de confort, de la formulation d'avis et la mise à jour des connaissances. Elle est aussi disponible pour accompagner l'habitant et ses proches.

La culture palliative accorde une place importante aux échanges, à la verbalisation, à la réflexion avec la personne, sa famille, l'équipe soignante, le médecin.

Les souhaits de l'habitant « directives de fin de vie » peuvent être fixés par écrit ou exprimés verbalement.

Nous avons signé une convention de collaboration avec l'ASBL Brussano (Service pluraliste et bicommunautaire de coordination et d'appui à la première ligne de soins et plateforme bruxelloise de soins palliatifs).

12. L'admission au Val des Fleurs

Lors de la demande d'admission au Val des Fleurs nous sommes tenus de respecter des critères d'admission approuvés par le Conseil du CPAS. La priorité est donnée aux berchemois.

Nous demandons un rapport médical accompagné d'une échelle de dépendance nommée échelle de Katz, qui reflète les besoins en terme de soins et de perte d'autonomie de la personne.

Le médecin coordinateur en concertation avec la direction approuve l'admission au niveau médicale. Les organes compétents du CPAS l'approuvent selon les critères préalablement définis.

A. Les contacts préalables

Tenant compte que la personne âgée à son admission sera confrontée à un changement dans sa vie, nous considérons que les contacts préalables sont très importants pour chaque partie. L'assistant social est la personne de référence pour ces premiers échanges. Dans certains cas, il rend visite au futur habitant à son domicile ou à l'hôpital.

Nous proposons au futur habitant et/ou à ses proches d'effectuer une visite préalable de la maison.

Lors de cette visite, nous donnons des informations au sujet de l'organisation et donnons l'occasion à la personne de découvrir son futur lieu de vie. Nous proposons également un exemplaire de convention, de règlement d'ordre intérieur et de projet de vie.

B. L'admission

Afin d'adoucir la rupture constituée par le changement de lieu de vie, nous accordons beaucoup d'importance à l'accueil d'un nouvel habitant. L'assistant social accueille la personne et assure le premier accompagnement.

L'admission se fait de préférence le matin afin de permettre à l'habitant de prendre le temps de s'installer.

Dans la mesure du possible, la famille est invitée à amener les affaires personnelles de l'habitant avant son admission de manière que la chambre soit aménagée à l'arrivée de celui-ci. L'habitant est présenté à l'ensemble de l'équipe de l'étage.

Nous demandons aussi de remplir le document « *Mon histoire de vie* » qui permet à l'équipe d'apprendre à mieux connaître l'habitant.

13. Le projet de vie, un outil de travail

Le projet de vie est un outil de travail et un cadre de référence pour la direction, le personnel et les habitants. Ce document fait l'objet d'une évaluation, d'une révision et d'un ajustement régulier. Nous contrôlons régulièrement le degré de réalisation des objectifs prédéterminés.

Le succès du Val des Fleurs est déterminé par la satisfaction de ses habitants, de leurs familles et du personnel. Le taux d'occupation et le maintien d'un cadre de personnel fixe sont les indicateurs objectifs utilisés pour évaluer cela.

Par la direction, le personnel et les habitants du Val des Fleurs

Septembre 2024